

**Fernand Loriot**  
**Lettre au Comité central du PCF**  
(22 novembre 1925)

---

Source : *Les Cahiers du Bolchévisme*, n°24 (1925)

---

Paris, le 22 novembre 1925.

Au Comité Central du P.C.

Camarades,

Dans le n° 31 des *Cahiers du Bolchévisme*, vous publiez une résolution contre la droite votée par la cellule 362.

Cette résolution étant très courte, je la rappelle textuellement :

« La cellule 362 blâme énergiquement la fraction de droite du P.C. qui, ayant eu toujours la libre discussion, même dans les *Cahiers du Bolchévisme*, n'a pas daigné venir à la C.N. se justifier de ses incessantes critiques. Blâme notamment le camarade Loriot de sa lettre parue dans *l'Huma* disant que le P.C. use à son encontre de toutes les armes, y compris le mensonge, sans apporter aucune preuve à ses accusations; constate que cette fraction fuit la discussion devant les militants. En conséquence, la cellule 362 demande au C.C. de prendre des mesures énergiques contre cette fraction et ses sympathisants, considérant leur présence néfaste à la bonne marche de notre Parti révolutionnaire. »

Je vous demande, en réponse, de publier dans le plus prochain numéro des Cahiers du Bolchevisme la déclaration suivante :

Les camarades de bonne foi de la cellule 362 ont été trompés comme sont systématiquement trompés sur la prétendue droite les camarades ouvriers que leur travail empêche de suivre attentivement toutes les manifestations de la vie du Parti. Ils n'avaient certainement pas ma lettre sous les yeux lorsqu'on les a appelés à voter la résolution ci-dessus.

Que ceux d'entre eux qui ont une conscience et ne séparent pas de leur foi révolutionnaire ces règles de probité élémentaire sans lesquelles il n'y a pas, en quelque régime que ce soit, de rapports entre les individus, prennent mon texte dans *l'Humanité* du 17 octobre ils y verraient que, loin d'accuser le *Parti* de me combattre par le mensonge, c'est, au contraire, vers lui que je me tourne pour le faire juge des procédés employés par certains de ses dirigeants pour exciter les militants contre l'opposition.

Après avoir dénoncé un mensonge lancé contre moi par Treint et Marion, voici, en effet, ce que j'écris :

« En conséquence, je réclame *instamment* la publication *immédiate* de tous les documents susceptibles d'apporter la preuve des affirmations de Treint et de Marion, je laisse enfin le Parti juge du procédé qui consiste à attaquer *publiquement* la soi-disant droite en usant contre elle de toutes les armes, y compris le mensonge, tout en proclamant dans les assemblées du Parti, avec des trémolos dans la voix, qu'on ne publie rien d'elle pour ne compromettre la réussite de la grève générale. »

Ainsi, pour les besoins de leur cause qui n'a rien de commun avec le communisme, des membres du C.C. m'attribuent des opinions qui ne sont pas les miennes et des propos que je n'ai jamais tenus. Dans un article anonyme, *l'Humanité* rend, peu après, l'accusation publique. Je dénonce la manœuvre et le mensonge et c'est avec moi que la cellule 362 demande de faire la preuve. Elle affirme que la discussion est libre dans le Parti.

Que les membres de cette cellule ouvrent donc le n° 31 des *Cahiers du Bolchevisme* (celui où a paru leur résolution), ils y trouveront à la page 2126 une *résolution du Comité Central* qui dit ceci :

« La Direction du Parti a toujours considéré la libre discussion comme un devoir pour faire comprendre et pour faciliter l'application de nos mots d'ordre politiques et de ses mesures d'organisation; mais ce « droit » ne saurait être toléré à des éléments qui s'en servent dans le seul but de discréditer les militants du Parti et de l'I.C. et de saboter nos mots d'ordre de lutte contre le capitalisme, l'impérialisme et ses guerres. »

Qui ne comprend le sens redoutable de ces paroles dans un Parti où la légalité n'existe plus, où le bon plaisir d'une bureaucratie irresponsable est la seule loi ? Qui ne sent point ce qu'elles ont de menaçant pour l'audacieux qui osera user réellement de son droit de critique ? Qui osera affirmer après cela que la discussion est libre ?

La cellule 362 me demande des preuves. Soit ! Qu'elle joigne ses efforts aux miens pour contraindre le C.C. à publier l'article que le lui ai adressé dans les premiers jours de novembre et qu'il se refuse, malgré mes instances, à faire paraître. Cet article touche précisément aux questions soulevées dans la résolution de la cellule 362.

Peut-être après l'avoir lu, les militants de cette cellule comprendront-ils que si, dans le Parti, des mesures énergiques sont à prendre, ce n'est pas contre nous.

F. Loriot.

## Qui trouble la conscience du parti ?

(décembre 1925)

---

Source : *Les Cahiers du Bolchévisme*, n°34 (1.1.1926)

---

Certains articles dirigés contre l'opposition et publiés récemment dans *l'Humanité* appellent quelques observations.

1° Pour jeter le discrédit sur la soi disant *droite*, le Comité Central avait affirmé que notre conception du front unique aboutirait à la liquidation du Parti.

Pressé, par ma lettre du 10 octobre dernier, de justifier cette appréciation, le Centre, par l'organe de Treint, répond que, dans un article des *Cahiers du Bolchevisme*, le C.C. a prouvé que la conception de Lorient sur le front unique aboutirait inévitablement à cette « liquidation ».

L'expérience du front unique *n'ayant jamais été tentée en France* et ne l'ayant été en Allemagne que dans des conditions anormales, le Parti appréciera la valeur de cette réponse.

Il reste acquis dès maintenant que lorsque nous exprimons notre opinion nous montrons « *typiquement* » (c'est Treint qui parle) *de quels procédés use l'opposition pour essayer de troubler la conscience du Parti* (*Huma*, 17 octobre), mais quand le C.C. imprime la sienne, ses affirmations deviennent des *preuves*;

2° J'ai demandé sur quoi Treint et Marion avaient bien pu s'appuyer pour affirmer que *je n'entrevois la prise du pouvoir et la dictature que comme le résultat d'une coalition* (déclaration de Marion à la Conférence du 1<sup>er</sup> rayon).

J'ai exigé la publication de tout ce qui pourrait éclairer l'opinion du Parti.

Que répond Treint ?

Qu'il m'aurait entendu *déclarer à la Conférence du rayon de Puteaux qu'il convient, en raison des particularités de la situation en France, de limiter le rôle du Parti et notamment dans ses rapports avec les syndicats.*

Si cela était vrai, on aurait déjà une illustration suffisante de la méthode employée à notre égard en voyant comment Marion, devant le 1<sup>er</sup> rayon, *a interprété cette prétendue déclaration.*

Mais cela est faux. A aucun moment je n'ai examiné à Puteaux la question du rôle du Parti; à aucun moment je n'ai traité celle de la politique syndicale du Parti. J'en appelle à tous les militants de bonne foi qui ont assisté à la réunion.

A qui Treint fera-t-il croire que si j'avais abordé un sujet aussi vaste je me serais borné au charabia qu'il rapporte ?

3° J'ai dit, dans ma lettre au C. C. :

« *L'affirmation que notre interprétation de la période démocratico-pacifiste est socialiste n'est qu'un misérable argument de polémique à l'appui duquel aucune preuve ne peut être apportée.* »

Que répond Treint ? Va-t-il apporter cette preuve ? Va-t-il montrer l'opinion *socialiste* sur la question, la confronter avec la nôtre et souligner l'analogie ? Non ! « Lisez les thèses de l'opposition, dit-il, et vous verrez qu'elles *témoignent bien d'une conception socialiste* ».

Cela n'est déjà pas mal. Mais il y a mieux ou pire : c'est l'article de Treint « *Lorient fédéraliste* ».

Dans la conclusion de notre thèse sur l'organisation du Parti, nous avons écrit :

« *L'Assemblée plénière de tous les membres du rayon délibère sur tous les problèmes à l'ordre du jour, décide souverainement de l'orientation politique du rayon et nomme les délégués aux conférences et congrès régionaux.* »

Tout le monde a compris ce que signifie « *décide souverainement de l'orientation politique du rayon* ».

C'est évidemment, pour l'organisation de base du Parti, le droit de déterminer souverainement la nature du mandat à donner à ses représentants dans les assemblées supérieures du Parti.

Ce n'est autre chose que le droit qu'ont aujourd'hui théoriquement les cellules et sans l'exercice duquel l'activité politique est nulle et le centralisme démocratique une amère dérision.

On peut sans doute penser que notre rédaction sur ce point ait pu être plus précise. Nous en convenons volontiers, bien que la fin du paragraphe ne laissait place à aucune équivoque. Pourquoi le rayon *autonome* nommerait-il en effet des délégués aux assemblées régionales.

Mais ceci dit, comment qualifier le procédé de Treint qui voit là l'occasion d'affirmer que nous voulons rendre le rayon politiquement indépendant du Parti et de l'I.C. et de conclure, après avoir touché, au long de ces deux colonnes massives, toutes les cordes de la harpe du mensonge, de la duplicité, du bluff et de la démagogie, qu'une telle conception « *se règle par le départ des éléments qui représentent des intérêts autres que ceux du prolétariat* ». Est-il indice plus grave de l'état actuel du Parti que sa direction, pour nous discréditer aux yeux des militants et de l'I.C., en est réduite à cela.

Pour égayer l'opinion sur nous et sur nos textes, on ment cyniquement ou hypocritement, on ruse, on dénature notre pensée, on nous étiquette « *social fascistes, sous-Bernstein, intellectuels révisionnistes* », j'en passe.

Aucune habileté subalterne susceptible d'épaissir autour de nous l'atmosphère de suspicion dont on nous enveloppe n'est négligée. Tantôt la flèche empoisonnée court à son but sournoisement, enveloppée d'ombre.

C'est Treint qui traduit ainsi notre opposition circonstancielle au mot d'ordre « *fraternisation sur le front riffain* ». Une telle opinion selon laquelle *on ne fraternise pas avec les races inférieures* constitue une trahison du prolétariat, et qui, partant de

ces premières jésuitiques, affirme qu'entre l'opinion de l'opposition et le colonialisme socialiste de M. Léon Blum il n'y a guère de différence (*Humanité*, 20 octobre).

Treint sent très bien cependant que l'organisation du Parti a été, dès l'origine de notre opposition, étroitement liée à la politique générale. Mon intervention à Clichy a même porté uniquement sur cette question d'organisation.

C'est encore Treint, à qui les lauriers de certains mots d'ordre célèbres ne suffisent sans doute plus, qui affirmera que nous fonçons maintenant contre le C.C. sur des questions d'organisation parce que nous sentons battus sur les questions politiques (*Humanité*, 18 octobre).

Tantôt le coup part droit en pleine lumière, entouré d'une solennité destinée à faire impression, avec une audace si déconcertante que le militant non averti ne peut pas ne pas en être frappé.

C'est ainsi que, le 22 octobre, on publie en première page de l'*Humanité* une lettre adressée à la dernière conférence par un *camarade autorisé* qui ose écrire :

« *Le Parti n'a pas à faire route avec les chefs de gauche, comme le pense Loriot.* »

Qui donc a autorisé ce camarade à mentir effrontément ?

Quelle cause croit-il servir en agissant ainsi ? Assurément pas celle du prolétariat et de la révolution.

Nous savons qu'une coalition de fonctionnaires du Parti poursuit notre exclusion, Chaque jour nous apporte la preuve que, pour arriver à ce résultat, on ne reculera devant aucun moyen.

Déjà Treint écrit (*Humanité*, 24 octobre) :

« *La Conférence a signifié cela fortement au groupe fractionnel infime des intellectuels de l'opposition qui n'a pas osé affronter les débats, qui a essayé de discréditer nos assemblées et qui s'est lui-même déjà moralement exclu du Parti et de l'Internationale.* »

La campagne va, sans aucun doute, s'amplifier. Elle ne troublera pas notre sérénité agissante et achèvera de discréditer ses artisans.

Nous ne sommes pas un *groupe fractionnel*, car nos efforts, tendent au contraire à substituer au régime fractionnel actuel, à l'arbitraire du C.C., à la dictature personnelle, au règne de l'ordre moral par l'artifice et la violence, une *légalité communiste* qui sera pour tous à la fois le frein et la garantie sans lesquelles il n'y a pas de Parti communiste.

Nous ne sommes pas un groupe infime et le C.C., par l'acharnement qu'il met à nous poursuivre, par la vanité de ses efforts, en fournit lui-même la preuve. L'idée que nous représentons est celle des quatre premiers Congrès de l'I.C. Elle est au cœur de tous les militants sincères, Elle ne périra pas.

Nous ne sommes pas un *groupe d'intellectuels*. Si cela était vrai nous ne nous en cacherions pas, les intellectuels formant l'immense majorité des cadres de l'I.C. et notamment du P.C. russe.

Nous laissons à la Direction actuelle et au *camarade autorisé* qui nous a également lancé l'épithète, le monopole et la basse démagogie qui consiste à séparer les intellectuels du prolétariat. « Nous avons un trop grand respect de la classe ouvrière pour la croire accessible à votre démagogie et incapable de distinguer autrement que par la profession, ceux qui la servent de ceux qui la bafouent. »

Des intellectuels parmi nous, certes il y en a. Peut-être cependant pas autant qu'au C.C. et avec cette différence qu'aucun d'eux ne songe à la déguiser en ouvrier.

Nous n'avons pas *fui les débats*, nos thèses dont le C.C. a ajourné la publication aussi longtemps que cela lui a été possible, en sont les preuves. Nous entendons au contraire profiter de toutes les occasions pour faire connaître notre pensée aux membres du Parti.

Mais nous repoussons énergiquement le procédé qui consiste à *traduire* devant une assemblée choisie par le Centre quelques membres de l'opposition choisis eux aussi arbitrairement par le Centre.

Nous ne nous prêterons pas à de pareilles comédies dont le but est trop visible.

Quant à l'affirmation que nous nous sommes déjà *moralement exclu du Parti et de l'I.C.*, ce n'est là qu'une manœuvre destinée tant à intimider les hésitants qui se tournent vers nous, qu'à préparer notre exclusion véritable.

Qu'en résultera-t-il pour nous ? L'avenir le dira et la chose est d'importance secondaire.

Qu'en résultera-t-il pour le Parti ?

Cela nous pouvons le dire avec certitude : *Rien de ce qui lui est nécessaire occupera la place que nous laisserons vide. Rien de ce qui lui est funeste ne partira avec nous.*

Nous ferons d'ailleurs notre devoir jusqu'au bout.